

LE BULLETIN

des élu-e-s communistes

du Conseil régional de Bretagne

<http://www-groupe-communiste-bretagne.org>

**SPÉCIAL
ÉGALITÉ**

NOVEMBRE 2010

UN NOUVEAU CONTEXTE

En 2004, de façon assez inédite, était créée, au sein du Conseil régional de Bretagne, une délégation intitulée « égalité professionnelle et qualité de l'emploi » portée par Gaëlle Abily. L'objectif était, au travers des compétences de la région, de faire progresser concrètement l'idée d'égalité femmes/hommes. Le pari d'une réelle prise en compte par l'institution tant en interne qu'avec ses partenaires de la notion d'égalité fut réussi.

Le 21 mars 2010, la liste menée par Jean Yves Le Drian se voyait reconfirmée dans sa mission. Le choix a été de reconduire cette délégation, la Région souhaitait réaffirmer son engagement en faveur de l'égalité des droits et de la qualité de l'emploi et poursuivre le travail engagé lors du précédent mandat dans un contexte profondément modifié.

En effet, la politique Egalité du Conseil régional est directement impactée par les difficultés qui touchent l'ensemble des

collectivités territoriales : désengagement de l'Etat, réforme territoriale, perte d'autonomie et de capacités d'intervention des Région. Ainsi, si l'ensemble des politiques publiques sont menacées, l'Etat pointe notamment les compétences dites « facultatives ». Or, elles sont indispensables à la qualité de vie des territoires tels que le logement, le sport, le tourisme, la culture et bien sûr les politiques d'égalité.

Par ailleurs, la crise économique et sociale a multiplié et creusé les inégalités. Pour exemple, on constate que le phénomène de sous emploi (temps partiel, chômage partiel, CDD, intérim) se développe et touche particulièrement les personnes les plus fragilisées sur le marché du travail.

A cela, s'ajoute une réalité non visible dans les statistiques actuelles, la dégradation de la situation des femmes dans l'emploi. Les femmes sont les premières victimes de la crise, soit parce qu'elles sont sorties du marché du travail

par le biais des contrats précaires et des fins de contrat, soit parce qu'elles intègrent dans leurs comportements qu'elles sont vues comme une variable d'ajustement et se retirent de la demande d'emploi.

Aussi, dans un contexte d'augmentation des inégalités, de recul des droits, de réduction des budgets, il y a de plus grandes difficultés à porter le débat sur le champ de la transformation sociale. En effet, le risque est grand de penser que le contexte économique actuel ne nous permet pas d'avoir de plus grandes ambitions en matière d'égalité des droits entre les citoyens - voire de les revoir à la baisse. La réforme des retraites en est un exemple notable.



NOUVELLE ORGANISATION POUR DE NOUVELLES PRIORITÉS

L'appellation de cette délégation a évolué vers : « l'égalité des droits et l'innovation sociale ». Le périmètre de la délégation s'élargit pour mieux décliner l'égalité dans toutes les compétences régionales. Par ailleurs, le terme innovation sociale témoigne de la volonté du Conseil régional d'apporter des réponses politiques nouvelles pour investir de nouveaux lieux et réflexions

stratégiques. Cette délégation a pour ambition d'investir tous les champs de l'activité humaine pour provoquer des changements, produire des évolutions, récuser les stéréotypes, modifier la vie des bretons et des bretonnes.

La nouvelle organisation des services veut favoriser l'inscription de l'égalité de manière transversale dans l'ensemble

des politiques. Aussi, un pôle « Egalité des droits et innovation sociale » va être créé au sein d'une Direction nouvellement appelée « Egalité et formation tout au long de la vie ». Un comité politique transversal a été installé pour décider des orientations, suivre la transversalité au sein des compétences, rendre compte de l'activité et des propositions du Conseil pour l'égalité.

CONSOLIDER, AMPLIFIER ET INNOVER



ACCENTUER L'INTÉGRATION DE LA NOTION D'ÉGALITÉ DANS LA FORMATION PROFESSIONNELLE

- Maintenir le critère « égalité professionnelle et qualité de l'emploi » inscrit dans le cahier des charges des appels d'offres destinés aux organismes de

formation et veiller à sa bonne mise en œuvre

- Lancer un appel à projets pour repérer les organismes susceptibles de proposer des modules de sensibilisation, de perfectionnement, de formation des formateurs à l'égalité
- Soutenir les projets pour favoriser l'accès des filles, des jeunes et des plus démunis à la formation, la qualification
- Décliner l'orientation « favoriser la qualité de l'emploi et l'égalité » dans le Contrat de Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles et cibler l'amélioration des conditions d'accès à la formation, l'orientation, la sécurisation des parcours professionnels
- Provoquer des rencontres et concrétiser des actions pour diffuser une culture de l'égalité dans le secteur des formations sanitaires et sociales
- Faciliter aux plus défavorisés l'accès aux concours, aux formations,....

JEUNESSE: UNE URGENCE DANS LES RELATIONS FILLES/GARÇONS

Les nombreux débats du Conseil pour l'égalité ont révélé une dégradation des relations filles/garçons

- Réaffirmer la prise en compte des rapports filles/garçons, de la prévention des comportements sexistes, l'élargissement des choix professionnels, l'action contre l'homophobie dans les projets Karta
- Poursuivre la collaboration avec le Rectorat et innover en travaillant avec l'Académie à un plan de formation à l'égalité des personnels, enseignant/es, équipes pédagogiques.
- Poursuivre le dialogue avec les proviseurs, les associer plus étroitement à l'activité du Conseil pour l'égalité entre les femmes et les hommes en Bretagne
- Participer à la réduction des inégalités sociales dans les établissements scolaires, encourager les initiatives pour l'amélioration des lieux de vie, d'accueil des familles, développer les initiatives santé dans les lycées relayant ainsi les préoccupations des infirmières scolaires (échos inquiétants sur la souffrance des jeunes, les remises en cause du droit à une sexualité épanouie, à la contraception,...)
- Accompagner l'accès et l'accueil des filles dans les filières scientifiques et techniques (internat, vestiaires, sanitaires,

ateliers,...), prévenir les comportements sexistes,...

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE : UNE DIMENSION QUI RESTE PRIORITAIRE

- Poursuivre et utiliser les données recueillies dans les dossiers de subventions renseignés par les entreprises, communs au conseil régional et aux quatre conseils généraux, le document rappelle les 5 axes de progrès : promouvoir l'égalité professionnelle, améliorer les conditions de travail, favoriser l'accès des salariés à la formation et la qualification, encourager le dialogue social, initier des mesures environnementales
- Innover en conditionnant les aides aux entreprises conformément aux engagements inscrits dans le programme de la deuxième mandature
- Expérimenter et faire connaître les bonnes pratiques notamment pour réduire le stress, la pénibilité, combattre et prévenir le harcèlement, agir contre les violences faites aux personnes sur leur lieu de travail.

DE NOUVELLES PRIORITÉS

L'égalité des droits devra s'inscrire dans l'ensemble des compétences régionales telles que la jeunesse : une des priorités du mandat ; mais également l'agriculture. La question de l'Égalité devra également prendre toute sa place au sein des compétences Culture, Numérique, Europe, International, et également en interne. Suite à l'adoption du plan d'actions « garantir l'égalité professionnelle au sein du Conseil régional » en 2008, il s'agira d'évaluer ses résultats et poursuivre cette politique par l'implication de l'encadrement supérieur, l'accès des femmes aux responsabilités, la formation des agent/es, la formation et la sensibilisation des élu/es,...

Le Conseil pour l'égalité entre les femmes et les hommes est un lieu de débats. Il est composé de quatre ateliers qui se réunissent deux à trois fois par an : « Pour l'accès des femmes à l'emploi et la formation », « Agir contre les violences faites aux femmes », « Diffuser une culture de l'égalité », « Agir contre les discriminations liées au genre et à l'origine, pour faire reculer le racisme au travail » et un groupe de travail « Agir contre l'homophobie au travail ».

Ce conseil rassemble 260 femmes et hommes : des responsables d'entreprises, de syndicats, des salariés, des représentants du monde de l'éducation et de la formation, des élus, des associations, des universitaires, des agent/es du Conseil régional. Outil nécessaire à une démocratie participative responsable et exigeante, il s'agira durant ce mandat de mieux valoriser son activité, recentrer ces ateliers pour mieux tenir compte d'une réalité en mouvement, renforcer les partenariats entre collectivités,...

**LA 3ÈME BIENNALE DE L'ÉGALITÉ EN BRETAGNE SE TIENDRA EN
DÉCEMBRE 2011 EN ILLE ET VILAINE**